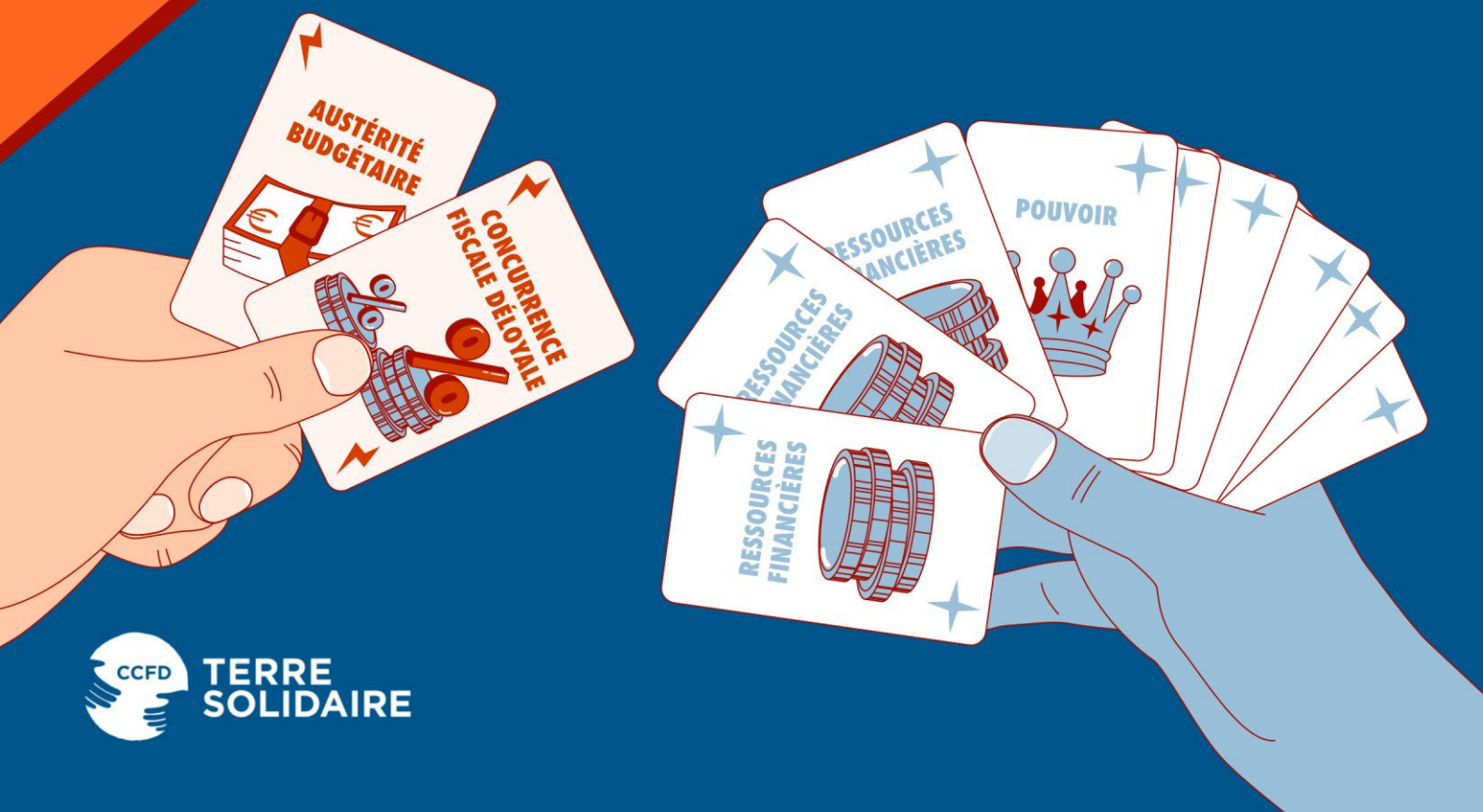




JUSTICE FISCALE, JUSTICE CLIMATIQUE ET LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS : COMPRENDRE ET AGIR



**TERRE
SOLIDAIRE**



Victorine Ayechin (à gauche), présidente de l'association AFEBOU (Association des Femmes Battantes d'Obrouyao), la vice-présidente et la secrétaire de l'association, participent à une « tantine », un mécanisme coopératif où les membres cotisent de l'argent en commun puis se le partagent tour à tour, le 23 février 2024.

Crédit photo : Gwenn Dubourthoumieu / CCFD-Terre Solidaire

Ce kit a été créé dans le cadre de la campagne *Injustices économiques, climatiques et de genre : redistribuons les cartes !* portée par le CCFD-Terre Solidaire. Il est mis à disposition du réseau de bénévoles de l'organisation ainsi que de toute personne intéressée souhaitant mieux comprendre et agir sur le sujet de la justice fiscale.

Directrice de la publication : Virginie Amieux
 Coordination rédactionnelle : Emmy Luton
 Rédactrices : Anouk Dancert-Vérot, Emmy Luton, Ryad Selmani
 Ont participé à l'élaboration de ce document : Aline Pollmann, Ryad Selmani, Marion Wintergerst
 Production : CCFD-Terre Solidaire, 4 rue Jean-Lantier, 75001 Paris, tél. 01 44 82 80 00, ccfd-terresolidaire.org
 Conception graphique : Figures Libres
 Imprimeur : SIPAP Imprimerie
 Référence : 511226
 Dépôt légal : juin 2026.



Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du CCFD-Terre Solidaire et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.



Cofinancé par
l'Union européenne

INJUSTICES ÉCONOMIQUES, CLIMATIQUES ET DE GENRE : REDISTRIBUONS LES CARTES !

Cette campagne vise à mobiliser les citoyens et les citoyennes – en particulier les 15-30 ans – et à interpeller les décideurs et décideuses politiques sur les enjeux de justice économique. En mobilisant l’imaginaire du jeu, nous apparentons le système capitaliste, néocolonial et patriarcal à un vaste plateau de jeu, au sein duquel seule une minorité de joueurs détient le pouvoir et édicte les règles. Nous voulons montrer qu’il est urgent de redistribuer les richesses et les pouvoirs à l’échelle internationale afin d’agir face au changement climatique et aux injustices de genre.

Dans un contexte global d’austérité, dans lequel les plus riches – individus, entreprises, pays - s’enrichissent et sont seuls à prendre les décisions, les discours de réduction des dépenses publiques ne tiennent plus. Les ressources financières existent, et leur répartition dépend de choix politiques sur lesquels de nombreux acteurs, en particulier les pays du Sud, n’ont aujourd’hui pas de prise. Il est donc urgent de réécrire les règles du jeu.

Sorti en mai 2025, le kit de sensibilisation et de mobilisation « Dette des pays du Sud, changement climatique et inégalités : comprendre et agir » présentait les enjeux d’un premier levier de redistribution des richesses identifié par le CCFD-Terre Solidaire : l’annulation de la dette injuste et insoutenable des pays du Sud.

La justice fiscale représente un second levier de redistribution des richesses. En effet, l’injustice fiscale mondiale continue de priver les États de centaines de milliards de dollars chaque année. Les pays du Sud en paient de loin le prix le plus élevé : une part considérable de leurs richesses est captée, dans un système qui permet aux multinationales de déplacer massivement leurs bénéfices vers des paradis fiscaux et aux individus ultra-riches de dissimuler une part croissante de leur patrimoine à travers des montages financiers opaques. Cette érosion massive des recettes publiques compromet durablement leur capacité à financer le développement, à répondre à l’urgence climatique et à réduire les inégalités sociales. Cela les maintient dans un système injuste, au sein duquel ce sont toujours les mêmes joueurs qui tirent leur épingle du jeu.

Depuis sa création, le CCFD-Terre Solidaire combat la pauvreté en s’attaquant à ses racines profondes et milite pour que l’économie soit au service du bien commun. Face à la quête effrénée du profit qui régit aujourd’hui notre monde, nous plaçons pour des solutions justes et durables sur les enjeux de fiscalité internationale. Les gouvernements du Nord doivent assumer leurs responsabilités et prendre enfin en compte les solutions proposées par les pays du Sud et par les organisations de la société civile.

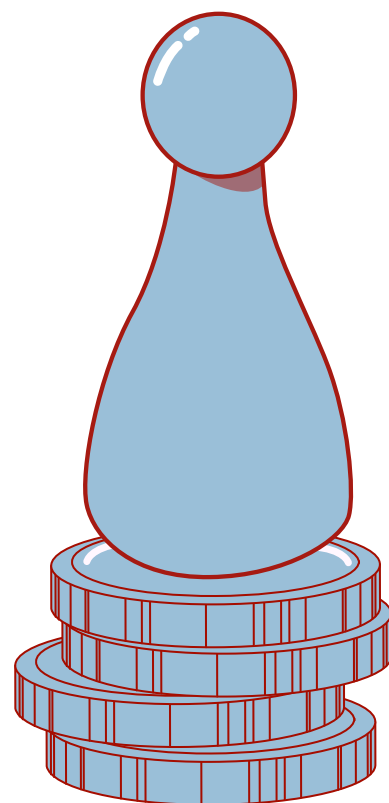
SOMMAIRE

- 04 Deuxième manche : fiscalité internationale, les dés sont pipés !**
Règles injustes, gagnants assurés : c’est le jeu du système fiscal international actuel !
Pour sortir de l’impasse, reprenons la partie à zéro !
- 15 Justice fiscale, jouons le tout pour le tout !**
Propositions d’animations
« À nous de jouer ! »

DEUXIÈME MANCHE

FISCALITÉ INTERNATIONALE, LES DÉS SONT PIPÉS !

Comme pour la première manche « Dette des pays du Sud, fini de tricher ! », présentée dans le kit de sensibilisation et de mobilisation « Dette des pays du Sud, changement climatique et inégalités : comprendre et agir. » sorti en mai 2025, nous avons choisi de recourir à une métaphore pour aborder le sujet de la justice fiscale : celle de l'imaginaire du jeu. Pas besoin d'être un as du poker pour suivre : chaque règle, carte, stratégie, joueur représente un aspect clé du sujet que nous souhaitons explorer. Ceci n'est pas un jeu en tant que tel, mais en suivant cette analogie, notre objectif est de rendre les concepts plus concrets, tout en invitant à une réflexion dynamique et accessible. Alors, prêt-e à entrer dans le jeu ?



RÈGLES INJUSTES, GAGNANTS ASSURÉS : C'EST LE JEU DU SYSTÈME FISCAL INTERNATIONAL ACTUEL !

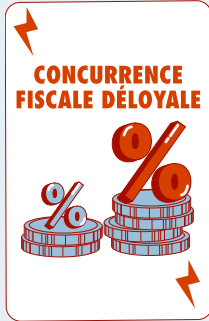
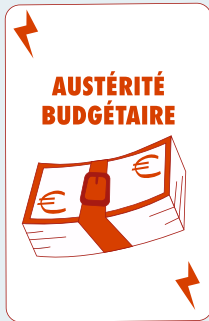
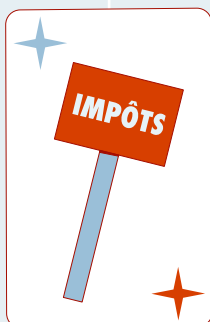
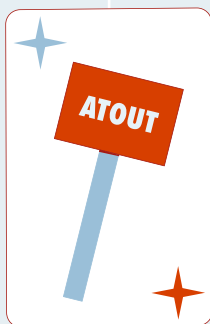
MISE EN PLACE



ÉQUIPE GAGNANTE
Multinationales, Ultra-riches,
Certains pays riches du Nord,
Paradis fiscaux, Organisation de
coopération et de développement
économiques (OCDE).



ÉQUIPE PERDANTE
Pays du Sud lésés, Certains pays
riches du Nord, Citoyens et
citoyennes, Organisations de la
société civile.



BUT DU JEU

Et si le système financier international était un vaste plateau de jeu ? Autour de ce plateau, différents joueurs se disputent plusieurs types de cartes comme les cartes Ressources financières et Pouvoir, qui représentent les moyens nécessaires au développement d'un pays.

Le premier principe est simple : l'accumulation !

C'est la base du système capitaliste. Plus un joueur possède de cartes, plus il peut avancer dans le jeu en accumulant des ressources, du pouvoir et tous les moyens nécessaires au développement afin de générer du profit. Peu importe la façon dont il les a accumulées, l'important c'est de les avoir en main depuis longtemps. Un joueur peut les avoir volées à d'autres pendant la période de colonisation, par exemple, il peut aussi les avoir accumulées en exploitant des joueurs et joueuses minoritaires ou en développant des activités économiques détruisant des territoires, des cultures, des espaces naturels, en polluant la planète...

Et pour les garder : tout est permis ! Mais ce qui fonctionne le mieux, c'est de faire en sorte que le jeu soit basé sur l'exclusion. **C'est le deuxième principe : l'accumulation permet d'édicter les règles, et plus elles sont inégalitaires, plus les joueurs puissants s'assurent de ne pas être contraints à redistribuer leurs cartes.** Les gagnants s'assurent ainsi de le rester !

Nous aussi on veut jouer ! Parce que ce jeu est foncièrement inégalitaire et que ses principes vont à l'encontre de notre vision d'un monde juste, inclusif et durable ; il est grand temps de s'imposer dans le jeu, et d'en réécrire les règles. **Pour les réécrire, nous devons d'abord les comprendre : découvrons comment se déroule cette seconde manche.**



\$500 MILLIARDS

C'est le coût de l'évasion fiscale dans le monde par an
dont \$ 200 MILLIARDS pour les pays du Sud.

SOURCE

Justice fiscale : État des lieux 2024, Novembre 2024, Tax Justice Network

<https://taxjustice.net/reports/the-state-of-tax-justice-2024/>

Ces chiffres concernent l'évasion fiscale des multinationales et des individus les plus riches. Ils correspondent à une estimation basse, les estimations en matière d'évasion fiscale se heurtant par nature à un déficit de transparence fiscale. Ils sont basés sur des données fiscales existantes utilisées par le Tax Justice Network en 2024.

PRÉPARATION DE LA DEUXIÈME MANCHE

Dans cette deuxième manche se jouent des parties moins réglementaires, où tous les coups sont permis. Ici, la tricherie permet de prendre plus rapidement la tête et de s'assurer que les joueurs possédant le plus de ressources continuent de gagner ! Une technique est particulièrement plébiscitée dans cette manche : **l'évasion fiscale**.

C'est un ensemble de pratiques par lesquelles les multinationales¹, individus fortunés – et en particulier les ultra-riches² – réussissent à se soustraire aux impôts, par exemple en déplaçant artificiellement leurs cartes Ressources vers un pays dans lequel la fiscalité est plus favorable. L'évasion fiscale se situe entre l'optimisation fiscale (qui est légale) et la fraude fiscale (qui est illégale). Cela peut inclure le recours aux paradis fiscaux, la création de sociétés-écrans, la manipulation de facturation ou de la comptabilité entre filiales d'entreprises multinationales, et bien d'autres techniques souvent sophistiquées.

Ce coup bas coûte au moins 200 milliards de dollars aux pays du Sud. Et ce sont bien les règles qui régissent le système fiscal international qui le permettent. Elles datent de 1920, et à partir des années 1960, c'est **l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)** – un forum stratégique et centre d'expertise dans le domaine des politiques publiques, dominé par les pays riches du Nord³ – qui a en a posé les bases.

Elles déterminent le **montant de l'impôt** à payer et le **lieu** où il sera payé, ce qui affecte directement le niveau des **recettes fiscales**⁴ perçues par les pays. Or, vous vous doutez bien, ces règles ont été définies en comité restreint... sans les pays du Sud. Pourtant, les enjeux liés à la fiscalité ne s'arrêtent pas aux frontières, la coopération fiscale est donc indispensable.

¹ Une multinationale est une entreprise qui possède au moins une unité de production à l'étranger. Cette unité de production est alors sa filiale. Une entreprise peut avoir des représentations commerciales à l'étranger mais elle n'est vraiment multinationale que si elle réalise au moins une partie de sa production à l'extérieur de son territoire national.

² Selon l'Observatoire des inégalités, en France, la catégorie des « ultra-riches » concerne les 0,1% des plus aisés-es, soit les personnes touchant 19 514 € et plus par mois après impôt.

³ L'OCDE est constitué de 38 pays membres, représentés au Conseil de l'OCDE par des ambassadeurs. La liste peut être retrouvée sur ce lien : <https://www.oecd.org/fr/about/members-partners.html>

⁴ Selon Eurostat, les ressources fiscales représentent la source de revenus principale pour l'État, elles comprennent : les impôts sur la production et les importations, les impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., les cotisations sociales et les impôts sur le capital.

DÉROULEMENT DE LA DEUXIÈME MANCHE

RÈGLE N°1 : LES MULTINATIONALES, LES AS DE LA MANIPULATION FISCALE !

Créé donc il y a près d'un siècle, le système fiscal international offre aux **multinationales** une très grande liberté pour optimiser leur fiscalité. En effet, grâce à des **stratagèmes extrêmement bien ficelés**, ces firmes très puissantes arrivent à déplacer de manière artificielle leurs profits vers des pays où l'impôt est quasiment inexistant. Ainsi, elles peuvent générer des milliards de dollars de bénéfices par an, en ne payant presque aucun impôt !

Première stratégie : Sur notre plateau de jeu, les multinationales sont des joueurs très puissants puisqu'elles possèdent beaucoup de cartes Ressources financières. Il arrive qu'elles en aient même plus que certains pays (du Sud comme du Nord), ce qui leur permet de tirer leur épingle du jeu. Elles profitent ainsi des règles injustes définies dans les années 1920 comme le **principe d'établissement stable**. Il établit qu'un pays ne peut taxer une multinationale que si elle est présente physiquement sur son territoire (via une usine, un bureau, une filiale...).

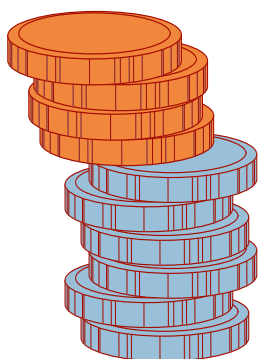
Chaque multinationale doit donc verser une partie de ses bénéfices – un certain nombre de cartes Ressources – aux pays dans lesquels elles sont physiquement implantées. Quand cette règle a été mise en place, cela paraissait logique : au XX^e siècle, les entreprises vendaient surtout physiquement et il fallait éviter qu'une entreprise soit taxée par plusieurs pays. Aujourd'hui, la numérisation de l'économie a rendu ce critère complètement

obsolète : une multinationale peut exercer ses activités dans un pays sans y être présente physiquement. C'est le cas des géants de la tech' comme Amazon, Apple, Google, Meta, ou Microsoft, par exemple. Il faudrait donc une taxation des activités numériques, qui échappent aujourd'hui encore largement à l'impôt en raison du principe d'établissement stable.

Pour accumuler les cartes Ressources financières, les multinationales transfèrent ainsi leurs bénéfices vers des pays alliés, là où l'impôt est faible voire nul. Ces alliés, ce sont les **paradis fiscaux** (Bahamas, Irlande, Luxembourg...). Si une multinationale réalise beaucoup de ventes dans un pays (du Sud comme du Nord), mais qu'elle n'y est pas présente physiquement, le pays en question dans lequel se trouvent les consommateurs et consommatrices n'obtiendra pas de cartes Ressources. Celles-ci reviendront directement aux mains des multinationales qui, grâce à ces tours de passe-passe, échappent à la taxation du pays.

Ces manipulations comptables peuvent être illustrées à travers l'exemple de la multinationale Amazon : en 2021, ce géant du numérique a déclaré plus de 44 milliards d'euros de chiffre d'affaires en Europe tout en y payant 0 euro d'impôt sur les sociétés. Il a basé sa principale filiale européenne au Luxembourg, ce qui lui a permis d'optimiser sa fiscalité⁵.

Deuxième stratégie : En plus d'être obsolètes, les règles fiscales actuelles sont facilement modulables. Chaque filiale d'une multinationale est une entité indépendante dans le système fiscal international, c'est donc un joueur à part entière. C'est le **principe de pleine concurrence**. Les multinationales effectuent donc des transferts de cartes Ressources financières entre leurs filiales, en manipulant les prix de transactions⁶ afin



Chaque année,
**40 % DES PROFITS
DES MULTINATIONALES**
sont transférés dans des paradis fiscaux

SOURCE

Tørsløv, T. R., Wier, L., & Zucman, G. (2017).

600 € Billion and Counting : Why High-Tax Countries Let Tax Havens Flourish

⁵ Rupert Neate, Amazon had sales income of € 44bn in Europe in 2020 but paid no corporation tax. The Guardian, 5 mai 2021.
<https://www.theguardian.com/technology/2021/may/04/amazon-sales-income-europe-corporation-tax-luxembourg>

⁶ Les prix de transaction correspondent au coût du temps passé à préparer, réaliser et évaluer un contrat d'achat, de vente ou de sous-traitance.

de minimiser leur imposition. Ces transactions entre filiales indépendantes, également appelées **prix de transfert**, permettent aux multinationales de comptabiliser leurs bénéfices dans des paradis fiscaux.

Prenons un exemple : Game Global, une puissante multinationale américaine, possède de nombreuses filiales partout dans le monde. En France, elle dispose d'une usine qui fabrique la plupart des pièces de son jeu de société le plus célèbre. Ces pièces sont ensuite revendues à une autre filiale, située au Luxembourg où l'impôt est faible et où se trouvent également les brevets des pièces fabriquées. Aucun bénéfice n'est donc comptabilisé en France, puisque même si les pièces principales y sont fabriquées, la valeur du jeu de société est localisée au Luxembourg. Résultat ? La maison-mère accumule les cartes Ressources financières, elle est gagnante sur tous les plans !

ENVIRON 10% DU PIB MONDIAL

**est dissimulé dans
des paradis fiscaux
par les individus
les plus riches.**

**= 4X
le PIB français**



SOURCE

Annette Alstadsæter, Niels Johannesen, and Gabriel Zucman, "Who Owns the Wealth in Tax Havens? Macro Evidence and Implications for Global Inequality" NBER Working Paper 23805 (2017)
<https://doi.org/10.3386/w23805>

Fin du tour : Ces deux stratégies d'optimisation fiscale permettent aux multinationales de rester gagnantes quoi qu'il arrive. En manipulant les règles du jeu, elles accaparent toutes les cartes Ressources financières et se débarrassent des cartes Impôts grâce à leurs alliés, les paradis fiscaux. Les autres joueurs tels que les pays du Nord et du Sud sont privés des cartes Ressources indispensables à leur développement : ils doivent baisser leur taux d'imposition pour attirer les investissements de ces multinationales. Cette **concurrence fiscale déloyale** vient une nouvelle fois servir les intérêts des multinationales. Ce sont les grandes gagnantes de ce jeu injuste !

RÈGLE N°2 : LA « MOBILITÉ » DES RESSOURCES FINANCIÈRES, BOTTE SECRÈTE DES ULTRA-RICHES

D'autres joueurs présents autour du plateau de jeu mènent une partie différente mais néanmoins complémentaire avec celle des multinationales. Ce sont les **individus les plus riches** de la planète. Leurs stratégies sont similaires puisqu'ils tirent également profit des règles fiscales injustes en les manipulant à leur guise.

Grâce à leurs nombreuses cartes Ressources financières, les personnes les plus fortunées peuvent multiplier leurs résidences et choisir un pays à faible fiscalité pour y établir leur résidence fiscale. Certains pays sont aujourd'hui connus pour abriter de nombreuses résidences fiscales d'ultra-riches (Suisse, Monaco, Dubaï...). Ces derniers jouent aussi la carte **Montages financiers opaques** pour déplacer leurs cartes Ressources financières (leurs revenus personnels) vers d'autres pays où la fiscalité est faible voire nulle. Mais comment déplacent-ils leurs cartes Ressources ? Tout simplement, en les plaçant dans des holdings ou sociétés-écrans⁷ localisées dans des paradis fiscaux..

Comme les multinationales donc, ces joueurs sont les grands gagnants de ce jeu injuste. D'ailleurs, ils sont souvent alliés : il arrive souvent que les individus les plus riches disposent des parts des multinationales, et donc qu'ils se partagent aussi les cartes Ressources financières. Pendant que les gagnants s'entraident... les perdants de ce système en paient le prix fort !

⁷ Les sociétés-écrans sont des types de sociétés permettant aux plus fortunés d'y placer et optimiser leurs richesses personnelles.

ISSUE : GAINS PRIVÉS, PERTES PUBLIQUES

La manipulation des règles fiscales érode considérablement le contrat social permettant à chacun et chacune de vivre dignement et sans crainte pour l'avenir. En effet, si les gagnants de ce système – les multinationales, les ultra-riches et les paradis fiscaux donc – estiment qu'une forte taxation empêche l'investissement, ce n'est pas totalement vrai. Aujourd'hui, les États ont considérablement réduit leur taux d'imposition pour attirer les investissements des multinationales : depuis les années 1980, le taux d'imposition des grandes entreprises est passé de plus de 40 % à moins de 25 % aujourd'hui⁸.

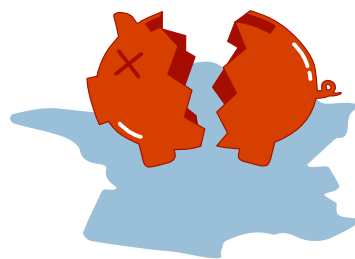
Résultat ? En plus de priver les perdants et les perdantes de ressources financières cruciales, les gagnants de ce système fiscal ont empêché l'investissement dans des politiques de développement ou de lutte contre le changement climatique alors que les besoins de financement explosent. Le système actuel nourrit bien les inégalités...

EFFET 1 : LES CITOYENS, ET NOTAMMENT LES CITOYENNES, COUVRENT LES PERTES

Les grands perdants ? Ce sont toujours les mêmes : les pays du Sud ! Chaque année, ils perdent des centaines de milliards de dollars alors que leurs ressources sont déjà limitées, en proie à une crise de la dette sans précédent⁹.

Ce manque à gagner entraîne des conséquences importantes sur les populations locales, puisqu'il entrave la mise en place de politiques publiques de développement (lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, investissements dans les services publics...) et de lutte contre le changement climatique alors qu'elles sont les premières touchées.

Mais la perte de recettes fiscales concerne tout aussi bien les pays riches du Nord, comme la France. Alors qu'elle connaît une crise budgétaire profonde, la France perd ainsi plusieurs dizaines de milliards d'euros à cause de l'évasion fiscale. Les Français et les Françaises en subissent directement les conséquences, puisque ce sont des ressources qui ne sont pas investies dans des politiques sociales, les services publics (écoles, hôpitaux...) ou dans la solidarité internationale.



\$33 MILLIARDS

C'est ce que perd la France tous les ans à cause de l'évasion fiscale.

= Total des coupes budgétaires en France
votées dans le budget 2025



SOURCE

Projet de loi de finances pour 2025

<https://www.economie.gouv.fr/actualites/un-cap-clair-et-des-efforts-supplementaires-pour-redresser-les-finances-publiques#>

Les femmes sont les vraies perdantes de ce jeu déloyal, car elles en sont exclues. Dans le monde, les femmes sont sous-représentées à tous les niveaux du pouvoir décisionnel : elles subissent donc des règles écrites sans elles. Elles sont aussi les premières impactées par la perte de recettes fiscales, et notamment par les baisses de dépenses publiques. Cette réduction touche avant tout les secteurs de la santé, de l'éducation, de la lutte contre le changement climatique ou de l'accès à l'eau... des secteurs d'activité qui emploient en majorité des femmes. De plus, dans des contextes où l'État tend à rester en retrait, elles sont contraintes d'assumer la charge accrue du travail domestique et de soin, souvent sans reconnaissance ni compensation. Cela s'explique par le deuxième principe sur lequel se base ce jeu. Vous vous souvenez ? Ce jeu fonctionne parce qu'il est basé sur l'exclusion. L'exclusion des espaces de décision et l'exploitation des femmes par le travail domestique permet aux autres joueurs d'accumuler encore plus de ressources et de continuer à décider des règles qui s'imposent à elles, sans qu'elles n'aient leur mot à dire.

⁸ Selmani Ryad (2026), De New-York à Nairobi : 2025, une nouvelle page pour la justice fiscale internationale, CCFD-Terre Solidaire, <https://ccfd-terresolidaire.org/wp-content/uploads/2026/02/ccfd-terresolidaire.org-rapport-de-new-york-a-nairobi-2025-une-nouvelle-page-pour-la-justice-fiscale-internationale-de-new-york-a-nairobi-vf.pdf> (p. 4)

⁹ À retrouver dans le kit de sensibilisation et de mobilisation « Dette des pays du Sud, changement climatique et inégalités : comprendre et agir », disponible ici : <https://ccfd-terresolidaire.org/wp-content/uploads/2025/05/ccfd-terresolidaire.org-campagne-injustices-economiques-climatiques-et-de-genre-redistribueons-les-cartes-ccfd-kit-dette-des-pays-du-sud-bd-1.pdf>

EFFET 2 : L'ENVIRONNEMENT ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, COMPLÈTEMENT HORS-JEU

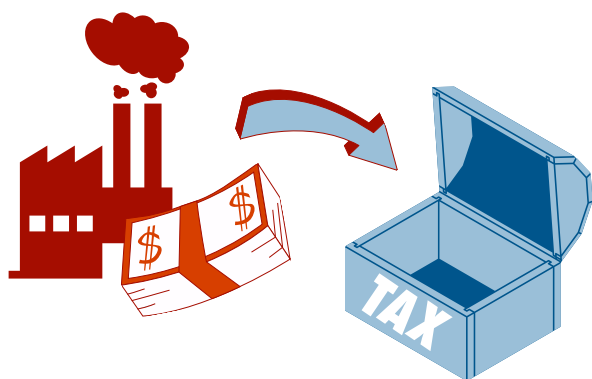
Au bénéfice des multinationales et de leurs alliés (ultra-riches, paradis fiscaux), le fonctionnement du système fiscal international porte aussi grandement atteinte à l'environnement. Ainsi, de nombreuses multinationales extractives s'installent par exemple dans les pays du Sud et pillent leurs ressources naturelles. En plus de polluer, détruire l'environnement et exploiter les populations locales, ces multinationales extractives privent les pays concernés des ressources générées par ces activités puisqu'elles utilisent les stratégies citées précédemment pour payer peu d'impôts. Les impacts sociaux et environnementaux sont d'autant plus alarmants qu'ils sont aggravés par le changement climatique provoqué en majeure partie par les gagnants du système.

FIN DE MANCHE

Créé au siècle dernier, le système fiscal international est aujourd'hui obsolète et inadapté aux besoins actuels des États et des populations. Cela fait trop longtemps que ce système nourrit et creuse les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres. Il est temps de jouer le jeu de la justice sociale et climatique : la fiscalité n'est pas une « mauvaise pioche » mais un atout qui peut renverser la tendance.

Pour financer le développement et la lutte contre le changement climatique, de nombreux joueurs et joueuses – dont les pays du Sud et la société civile, ont commencé à réécrire des règles fiscales plus justes dans un cadre multilatéral plus inclusif. Celles-ci pourraient changer la donne en reprenant la partie à zéro.

\$1000 MILLIARDS
C'est ce qu'aurait rapporté
UNE SURTAXE
DE SEULEMENT 20 %
sur les profits des 100 plus grandes
entreprises gazières et pétrolières
depuis l'adoption de l'Accord de
Paris en 2015.



SOURCE

Make polluters pay Proposal for a surtax on fossil fuel industries' profits, Markus Trilling (2025) - Eurodad & Global Alliance for Tax Justice
https://www.eurodad.org/fossil_fuel_surtax

POUR SORTIR DE L'IMPASSE, REPRENONS LA PARTIE À ZÉRO !



Réunion hebdomadaire de la Mutuelle de Solidarité de l'union Uwaki de Bweremana, province du Nord-Kivu à l'Est de la République démocratique du Congo, le 27 février 2020.
Crédit : Gwenn Dubourthoumieu / CCFD-Terre Solidaire

CRISES, TENSIONS, ÉCHECS POLITIQUES... UNE PREMIÈRE REDISTRIBUTION DES CARTES MANQUÉE !

Un système à bout de souffle marqué par la crise de 2008 et de nombreux scandales

À la suite de la crise financière de 2008, le double jeu entre les discours sur la justice fiscale et la réalité des pratiques est devenu impossible à ignorer. Les révélations successives — de *LuxLeaks* aux *Panama Papers* puis aux *Paradise Papers* — ont rendu visible cette triche à grande échelle, des règles et un système permettant aux multinationales et aux plus grandes fortunes d'échapper massivement à l'impôt, au détriment des États et des populations.

Des réformes de l'OCDE : arrêtez de bluffer et de nous tromper !

Sous une pression continue de la société civile,

l'OCDE et le G20 ont tenté de répondre par des réformes successives, connues sous le nom de BEPS (*Base Erosion and Profit Shifting - L'érosion de la base d'imposition et transfert des bénéfices*), présentées comme de nouvelles règles plus justes face à l'évasion fiscale.

Mais elles ne remettent pas en cause des principes centraux du système — notamment les prix de transfert, qui permettent aux multinationales de déplacer leurs bénéfices entre filiales. Les évolutions plus récentes, regroupées sous BEPS 2.0, en particulier l'accord sur la « taxation minimale des multinationales à 15% » ont confirmé cet échec.

Face à l'échec de ces nouvelles règles, les pays du Sud, soutenus par une mobilisation constante de la société civile internationale, ont progressivement contesté la légitimité de ce système décidé par un cercle restreint de pays riches. Le résultat de cette mobilisation a vu le jour à partir de 2022, par le lancement du processus de négociation d'une

2008→2010

Crise financière mondiale

La fiscalité au cœur des crises budgétaires

Dans le contexte de la crise financière mondiale, l'évasion fiscale et les paradis fiscaux apparaissent de plus en plus clairement comme un problème politique majeur : alors que les populations subissent l'austérité, des centaines de milliards échappent chaque année à l'impôt en raison de l'évasion fiscale des multinationales et des grandes fortunes.

2014

LuxLeaks

L'évasion fiscale révélée au cœur de l'Union européenne

Les révélations *LuxLeaks* dévoilent des centaines d'accords fiscaux secrets conclus entre le Luxembourg et des multinationales, leur permettant de réduire artificiellement leur imposition. Le scandale montre que l'évasion fiscale est structurelle, institutionnalisée et organisée légalement avec la complicité de certains États européens.

2015

BEPS 1.0 (OCDE)

Une réforme limitée face à un système défaillant

Sous la pression de l'opinion publique, et de la société civile, le G20 confie à l'OCDE la réforme du système fiscal international à travers le projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting).

2015

Addis-Abeba (FfD3)

Le Sud réclame un espace fiscal démocratique

Lors de la 3^e Conférence sur le financement du développement, les pays du G77 soutenus par de nombreuses organisations de la société civile dénoncent un système dans lequel les règles fiscales mondiales sont décidées sans eux, alors qu'ils en subissent les conséquences les plus lourdes. Ils demandent la création d'un organe fiscal intergouvernemental à l'ONU. La proposition est bloquée par les pays du Nord et l'OCDE. La fracture Nord-Sud sur la gouvernance fiscale devient explicite.

2016→2017

Panama Papers & Paradise Papers

L'échec des ajustements mis à nu

Les *Panama Papers*, puis les *Paradise Papers*, révèlent l'ampleur persistante de l'évasion fiscale des multinationales et des ultra-riches, malgré l'adoption de BEPS 1.0.

2019→2021

BEPS 2.0 (OCDE)

Des promesses de réforme, un statu quo préservé

L'OCDE lance le BEPS 2.0, présenté comme une réforme majeure du système fiscal international. Son Pilier 1, censé mieux taxer les multinationales du numérique, s'enlise rapidement dans les blocages politiques et devient caduc. Son Pilier 2, qui instaure un taux minimum mondial de 15 %, apparaît comme un compromis minimal : un taux trop faible, amoindri par de nombreuses exemptions, qui protègent surtout les intérêts des pays où sont implantés les sièges des multinationales.

2027

Vers l'adoption de la Convention fiscale de l'ONU

L'année 2027 doit marquer l'aboutissement du processus. Les négociations convergent vers un texte final de Convention-cadre et de protocoles, soumis à l'Assemblée générale des Nations unies lors de sa 82^e session. L'enjeu est majeur : doter enfin la fiscalité internationale d'un cadre universel, équitable et évolutif, capable de répondre à l'évasion fiscale, aux inégalités mondiales et aux besoins de financement du développement et du climat.

2022

Les pays du Sud imposent l'ONU

Un tournant politique majeur

Le Groupe des pays africains, au nom du G77 + Chine, dépose à l'ONU une résolution appelant à une coopération fiscale internationale inclusive. Adoptée par consensus, elle marque la reconnaissance officielle de l'ONU comme cadre légitime pour repenser la fiscalité mondiale. La gouvernance fiscale ne peut plus rester dans les mains d'un club restreint de pays riches.

2023

Lancement officiel du processus onusien

Le processus onusien est officiellement lancé en 2023, par la création d'un Comité intergouvernemental spécial chargé d'élaborer les Termes de Référence (TdR) d'une future Convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale.

2025→2027

La négociation de la Convention-cadre

La phase de négociation de la Convention-cadre sur la coopération fiscale internationale est officiellement lancée. Entre 2025 et 2027, les États se réunissent dans le cadre de trois sessions formelles de négociations par an, organisées en alternance à New York et à Nairobi.

LE DOUBLE JEU DE LA FRANCE

Si les pays du Sud sont les grands perdants de ce jeu injuste, certains pays riches du Nord le sont aussi ! C'est le cas de la France qui, comme nous l'avons vu précédemment, perd 33 milliards de dollars chaque année à cause de l'évasion fiscale. Elle aussi victime de ce système fiscal mondial actuel, la France joue pourtant sur plusieurs tableaux. Sur la scène internationale, elle défend ainsi régulièrement le multilatéralisme et sa volonté d'aller vers un nouvel ordre fiscal mondial. Mais lors des négociations, elle adopte une posture ambiguë, qui peut porter atteinte aux ambitions d'une Convention-cadre de l'ONU sur la fiscalité. Paradoxal pour un joueur qui pourrait bénéficier de recettes fiscales très importantes ! Grande joueuse et pourtant grande perdante de ce jeu, elle pourrait se saisir de cette opportunité et contribuer à plus de justice fiscale. La France est un joueur pivot qui pourrait changer la donne : nous avons donc un rôle à jouer en tant que citoyens et citoyennes français-es pour l'influencer !

Convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale. Pour la première fois depuis près d'un siècle, la refonte des règles fiscales internationales se joue dans un cadre universel, où chaque État dispose d'une voix égale.

LA CONVENTION-CADRE DE L'ONU SUR LA FISCALITÉ : JACKPOT POUR LA JUSTICE FISCALE !

Nouveaux joueurs et joueuses ! À la suite de ces nombreuses crises et échecs, de **nouveaux joueurs et joueuses** ont fait leur apparition pour demander de reprendre la partie à zéro avec de nouvelles règles plus justes, plus inclusives et plus durables. Ces nouveaux joueurs et joueuses ? Ce sont les organisations de la société civile, notamment du Sud. Ainsi, lors de la 3e Conférence sur le financement du développement (FfD3) en 2015, les pays du G77 ont demandé la création d'un espace démocratique pour refondre le système fiscal international. Malheureusement, le plaidoyer et la mobilisation n'ont pas suffi et la proposition a été bloquée par d'autres joueurs (pays du Nord, OCDE).

Une nouvelle arène de négociation, la « Convention-cadre » onusienne sur la fiscalité, notre atout principal ! Le jeu prend une autre tournure en 2022 : une résolution déposée par le Groupe des pays africains et appelant à une coopération fiscale internationale inclusive est adoptée par consensus à l'ONU. C'est une occasion unique pour réécrire des règles du jeu plus justes ! Depuis, le CCFD-Terre Solidaire et ses partenaires s'impliquent dans les différentes phases de négociations aux Nations unies afin d'aboutir à un texte ambitieux qui poserait les fondations d'un nouvel ordre fiscal mondial.

Quelles nouvelles règles du jeu avec cette Convention-cadre ? Si son ambition se maintient, cette Convention-cadre pourrait permettre :

- D'établir une nouvelle gouvernance en matière de fiscalité en créant un espace de négociation démocratique et permanent où chaque État pourrait participer à la définition et au suivi des règles fiscales ;
- De lutter contre l'évasion fiscale des multinationales grâce à la mise en place d'une **taxation unitaire**¹⁰ de ces dernières et d'un **taux minimal** ambitieux afin de récupérer des recettes fiscales conséquentes ;
- De taxer les ultra-riches à l'aide de mécanismes coordonnés de taxation de la fortune ;
- De lutter contre l'opacité financière et fiscale à travers des mesures renforcées et globales de transparence fiscale ;
- De permettre le financement des politiques de développement et la lutte contre le changement climatique et de renforcer l'imposition des multinationales extractives.

Comment se déroulent les négociations entre les joueurs et les joueuses ? La Convention-cadre sur la coopération fiscale internationale est négociée par un Comité intergouvernemental créé par l'Assemblée générale de l'ONU. Il est constitué de tous les États membres de l'ONU qui envoient une délégation nationale.

La délégation française est constituée de diplomates et d'expert-es rattaché-es au ministère de l'Économie et des Finances. C'est au sein du ministère de l'Économie et des Finances et du ministère des Affaires étrangères que la position de la France est définie, puis traduite en consignes destinées à la délégation française. Le Parlement n'intervient pas directement, mais peut exercer une influence politique, faire voter des résolutions,

¹⁰ La taxation unitaire permettrait de reconnaître chaque multinationale comme une entité unique et cohérente et devra donc être taxée là où ses activités seront exercées.

interroger le gouvernement sur sa position, assister aux négociations, etc. Sur plusieurs aspects des négociations, la France – tout comme les autres membres – défend la position de l'Union européenne.

Même si seuls les États décident et votent lors des négociations, la présence de la société civile est très importante. Si ce processus de négociation a pu voir le jour, c'est en grande partie grâce à la mobilisation continue de la société civile et des pays du Sud. Portée au niveau mondial par l'Alliance globale pour la justice fiscale (GATJ), ses réseaux régionaux et ses organisations membres – dont le CCFD-Terre Solidaire – cette mobilisation a permis de maintenir vivante l'exigence d'un espace fiscal multilatéral universel, inclusif et démocratique, là où les cadres existants avaient échoué.

Par ses analyses, ses campagnes et son plaidoyer, la société civile a contribué à faire émerger une alternative crédible au cadre de l'OCDE et à préparer le terrain politique et technique du processus onusien. À l'ONU, la société civile a un espace qui lui est garanti. Elle peut prendre la parole, intervenir, être en contact avec les délégations des États membres. C'est tout l'inverse de ce qu'il se passe à l'OCDE, au G20 ou encore au FMI.

Face aux ambiguïtés de la position française, le plaidoyer national et la mobilisation citoyenne constituent des leviers stratégiques majeurs.

- Le CCFD-Terre Solidaire coordonne l'espace de la société civile française engagée sur la justice fiscale internationale. À travers un dialogue régulier avec les ministères, les administrations et les parlementaires, ainsi que des prises de parole publiques, ce plaidoyer vise à politiser un débat trop souvent réduit à des enjeux techniques et à pousser la France à s'engager pleinement en faveur d'une Convention-cadre onusienne ambitieuse.
- Pour éviter que ces discussions capitales pour l'avenir des citoyen·nes n'aient lieu que dans un cadre restreint de joueur·euses, le CCFD-Terre Solidaire visibilise et explicite ces enjeux afin de donner de la voix à la société civile et aux citoyen·nes du Sud comme du Nord. L'objectif étant d'établir un rapport de force afin d'inciter le gouvernement français à prendre ses responsabilités face aux attentes des citoyen·nes.

Notre force collective : Dès aujourd'hui, le CCFD-Terre Solidaire, ses partenaires et ses alliés, restent mobilisés pour que cette Convention devienne un véritable levier de justice fiscale, sociale et climatique. Nous nous engageons également à appeler la France, joueur pivot, à soutenir pleinement le processus de négociation de cette Convention-cadre sur la fiscalité et à sortir de son ambiguïté dans l'effort de construction d'un nouveau système fiscal international juste et équitable. Vous souhaitez vous mobiliser pour la justice fiscale et rejoindre la partie afin de jouer le tout pour le tout ? Reprenons ensemble la main pour réécrire les règles !

SOURCES :

- Alain Beitone, Antoine Cazorla, Christine Dollo, Anne-Mary Drai, *Dictionnaire de science économique*, 2013.
- Alliance mondiale pour la justice fiscale, *La Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale*, 2026.
<https://globaltaxjustice.org/wp-content/uploads/2026/02/FR-CSO-Brief.pdf>
- Alternatives économiques, *Définitions*
<https://www.alternatives-economiques.fr/>
- CCFD-Terre Solidaire, *De New-York à Nairobi : 2025, une nouvelle page pour la justice fiscale internationale*, janvier 2026.
<https://ccfd-terresolidaire.org/rapport-de-new-york-a-nairobi-2025-une-nouvelle-page-pour-la-justice-fiscale-internationale/>
- CCFD-Terre Solidaire, *Évasion fiscale : les coulisses d'une injustice mondiale*.
<https://ccfd-terresolidaire.org/tag/evasion-fiscale/>
- Eurostat, *Statistics explained*.
https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Tax_revenue/fr
- France Culture, « Vers un impôt mondial sur les richesses ? » *Quand les États coopèrent*, septembre 2024.
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/cultures-monde/vers-un-impot-mondial-sur-les-richesses-2582073>
- International des services publics, « En bref : Pourparlers sur la Convention fiscale de l'ONU », août 2024.
<https://publicservices.international/resources/digital-publication/en-bref-pourparlers-sur-la-convention-fiscale-de-lonu?id=15379&lang=fr>
- Observatoire des inégalités, *Les seuils de l'ultra-richesses*, janvier 2025.
<https://www.inegalites.fr/Les-seuils-de-l-ultra-richesse>
- Tax justice network Africa, *Convention fiscale de l'ONU*, 2024.
<https://globaltaxjustice.org/wp-content/uploads/2024/12/Convention-fiscale-de-lONU-Fiche-dInformation.pdf>

JUSTICE FISCALE, JOUONS LE TOUT POUR LE TOUT !



Les bénévoles d'Île-de-France du CCFD-Terre Solidaire mobilisé-es pour la Marche des résistances : Climat, Justice, Libertés ! le 28 septembre 2025, à Paris.
Crédit photo : Anouk Dancert-Verot / CCFD-Terre Solidaire

Pour répondre aux besoins des populations **là-bas**, nous avons besoin de vous **ici**. La campagne **Injustices : redistribuons les cartes !** nous donne l'occasion d'agir, notamment dans nos territoires. Notre mobilisation est primordiale pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens à ces enjeux de justice économique et de redistribution des richesses et des pouvoirs. En amplifiant l'adhésion de l'opinion

publique, nos demandes peuvent trouver un nouvel écho auprès des médias et la pression collective peut faire basculer les décisions politiques.

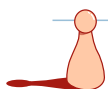
Vous avez un rôle à jouer : actions de sensibilisation, actions de rue, communication sur les réseaux sociaux, médiatisation... autant de possibilités d'agir localement et numériquement, notamment lors de prochains temps forts (Négociations

de la Convention-cadre des Nations unies sur la coopération fiscale internationale, COP31...). Ce kit vous propose quelques outils pour mener à bien la campagne : à vous de piocher parmi les différentes propositions d'activités, de les adapter ou d'en créer de nouvelles. Alors saisissez votre chance pour renverser la tendance !

PROPOSITIONS D'ANIMATION

« À NOUS DE JOUER ! »

DES ANIMATIONS LUDIQUES POUR SENSIBILISER ET AGIR



QUIZ « LA ROUE DE L'INFORTUNE » (20 MIN)

Attention, plusieurs réponses peuvent être possibles !

1. Quel est le coût de l'évasion fiscale des multinationales et des ultra-riches dans le monde par an ?

- ♦ \$50 millions par an (soit \$137 000 par jour)
- ♠ \$200 millions par an (soit \$548 000 par jour)
- ♥ \$12 milliards par an (soit \$32,9 millions par jour)
- ♣ \$500 milliards par an (soit \$1,37 milliards par jour)

2. Comment font les multinationales pour échapper à l'imposition ?

- ♦ Elles créent plusieurs filiales dans plusieurs pays
- ♠ Elles déplacent leurs bénéfices vers des pays où l'impôt est faible voire nul
- ♥ Elles limitent leurs ventes à un ou deux pays seulement
- ♣ Elles font des transactions entre leurs filiales

3. En 2021, le géant américain Amazon a déclaré plus de 44 milliards d'euros de chiffre d'affaires en Europe. À votre avis, combien d'euros de taxes l'entreprise a-t-elle payé sur ce chiffre d'affaires ?

- ♦ Rien du tout
- ♠ Quelques milliers d'euros
- ♥ Quelques millions d'euros
- ♣ Quelques milliards d'euros

4. Quels sont, par ordre de nocivité, les « pires » paradis fiscaux en 2021 selon l'ONG Oxfam France ?

- ♦ Bermudes, Îles Caïmans, Pays-Bas, Suisse, Singapour
- ♠ Bahamas, France, Hong-Kong, Chypre, Canada
- ♥ Bermudes, Brésil, Irlande, Pays-Bas, Zambie
- ♣ Irlande, Luxembourg, Île Maurice, Barbade, Îles Vierges britanniques

5. Quelle part du PIB mondial est dissimulée dans des paradis fiscaux par les individus les plus riches ?

- ♦ Environ 1%
- ♠ Environ 5%
- ♥ Environ 10%
- ♣ Environ 20%

6. Quelles stratégies sont utilisées par les individus les plus riches pour optimiser leur fiscalité ?

- ♦ Ils déclarent leur résidence principale dans un pays qui bénéficie de règles fiscales plus avantageuses
- ♠ Ils paient leurs impôts tous les 3 ans
- ♥ Ils créent des sociétés dans des paradis fiscaux
- ♣ Ils ne mettent pas leur argent à la banque mais le cache chez eux

7. La France perd \$33 milliards tous les ans à cause de l'évasion fiscale, cela représente...

- ♦ Le budget annuel de la ville Paris
- ♠ La construction de 10 000 immeubles
- ♥ Les coupes budgétaires votées dans le budget 2025 de la France
- ♣ Davantage que le PIB de la Zambie

8. Quelles sont les conséquences de l'évasion fiscale ?

- ♦ Une amélioration de la qualité de vie
- ♠ Une détérioration des services publics
- ♥ Une exposition plus importante aux effets du changement climatique
- ♣ Le creusement des inégalités économiques et sociales

9. Quelles sont les demandes politiques que porte le CCFD-Terre Solidaire pour plus de justice fiscale ?

- ♦ La lutte contre l'opacité financière et fiscale
- ♠ La taxation des ultra-riches grâce à des mécanismes coordonnés entre les pays
- ♥ La mise en place d'une nouvelle taxation pour les multinationales
- ♣ La création d'un nouvel ordre fiscal mondial

10. Que peuvent faire les citoyens et les citoyennes en France au sujet de l'évasion fiscale ?

- ♦ Solliciter leurs élu·es locaux·les afin qu'ils et elles s'engagent dans la lutte contre les paradis fiscaux
- ♠ Organiser une action de rue pour sensibiliser l'opinion publique
- ♥ Mobiliser leur entourage grâce aux réseaux sociaux
- ♣ Malheureusement, ils et elles ne peuvent rien faire

Réponses : 1 - ♣ (p. 6) ; 2 - ♥ (p. 3, 7 et 8) ; 3 - ♦ (p. 7) ; 4 - ♦ (voir source Oxfam) ; 5 - ♥ (p. 8) ; 6 - ♦ (p. 8 et 9) ; 7 - ♣ (p. 9) ; 8 - ♥ (p. 9 et 10) ; 9 - ♦ (p. 11, 13 et 14) ; 10 - ♥ (p. 15)

PRÉCISIONS ET SOURCES :

Question 1 :

- Ces chiffres concernent l'évasion fiscale des multinationales et des individus les plus riches. Ils correspondent à une estimation basse, les estimations en matière d'évasion fiscale se heurtant par nature à un déficit de transparence fiscale. Ils sont basés sur des données fiscales existantes utilisées par le Tax Justice Network en 2024.
<https://globaltaxjustice.org/wp-content/uploads/2026/02/FR-CSO-Brief.pdf>
- En 2020, le Tax Justice Network estimait que les États perdaient 427 milliards de dollars chaque année à cause de l'évasion fiscale des multinationales et des ultra-riches, soit l'équivalent du salaire annuel de 34 millions d'infirmier·ères dans le monde. Tax Justice Network, *The State of Tax Justice 2020 : Tax Justice in the Time of COVID-19*, novembre 2020.
https://taxjustice.net/wp-content/uploads/2020/11/The_State_of_Tax_Justice_2020_ENGLISH.pdf

Question 3 :

- Rupert Neate, Amazon had sales income of € 44bn in Europe in 2020 but paid no corporation tax. *The Guardian*, 5 mai 2021.
<https://www.theguardian.com/technology/2021/may/04/amazon-sales-income-europe-corporation-tax-luxembourg>

Question 4 :

- Oxfam France, *Paradis fiscal : définition et liste des pays*, décembre 2023.
<https://www.oxfamfrance.org/inegalites-et-justice-fiscale/paradis-fiscal-quelle-definition-et-quels-pays/>

Question 5 :

- 10 % du PIB mondial correspond à plus de 3 fois le PIB français.

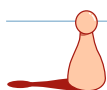
Question 7 :

- Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, *Un cap clair et des efforts supplémentaires pour redresser les finances publiques*, juillet 2025.
<https://www.economie.gouv.fr/actualites/un-cap-clair-et-des-efforts-supplementaires-pour-redresser-les-finances-publiques#> ; Banque Mondiale, World Bank Open Data Zambia.
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.CD?locations=ZM>



Rencontre avec le partenaire CCDA. Fresque du nouveau design du café Justicia peint par des jeunes de la région au centre de transformation du café. À gauche, Adriana Balan et à droite Naobil Xep.

Crédit photo : Ophélie Chauvin / CCFD-Terre Solidaire



FRESQUE DE LA JUSTICE FISCALE ET DE L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES (2H30-3H)

NOTE POUR L'ANIMATION

Une fresque est un atelier permettant d'appréhender un sujet technique grâce aux discussions et à la coopération des participant-es.

À partir de cartes, ils et elles construisent ensemble une grande carte mentale reliant les éléments entre eux. Ici, la fresque de la justice fiscale et de l'égalité hommes-femmes propose d'explorer les liens entre fiscalité et inégalités hommes-femmes. Les participant-es sont invité-es à découvrir comment le système fiscal international actuel participe à creuser les inégalités entre les hommes et les femmes.

OBJECTIFS

- Identifier les mécanismes fiscaux et comprendre leurs liens avec les inégalités hommes-femmes ;
- Développer une réflexion critique sur les politiques fiscales pour donner envie aux citoyens et citoyennes de se mobiliser en faveur d'un système fiscal plus juste ;
- Faire connaître le CCFD-Terre Solidaire et son action et proposer au public de se mobiliser contre les injustices économiques, climatiques et de genre dans le cadre de la campagne **Injustices : redistribuons les cartes !**

NOMBRE DE PARTICIPANT-ES

1 groupe
de 8 participant-es

PUBLIC CIBLE

tout public

NOMBRE D'ANIMATEUR-RICES

1

MATÉRIEL SPÉCIFIQUE

- Jeu de cartes (19 cartes au total)
- Nappe papier ou plusieurs feuilles de Paperboard scotchées
- Feutres, crayons, gommettes, Post-its, scotch, Patafix...
- Une grande table si les participant-es ne souhaitent pas faire la fresque sur le sol
- Appareil photo et autorisations de droits à l'image
- Ordinateur, vidéoprojecteur, système audio, câbles et adaptateur

DÉROULEMENT DE L'ANIMATION

Accueil et présentation du CCFD-Terre Solidaire (5 min) :

Avant de débiter, les animateurs et animatrices peuvent proposer un tour de table où chacun et chacune peut se présenter et dire s'il ou elle connaît le CCFD-Terre Solidaire. Ensuite, présentez l'association à l'aide de la vidéo suivante : « Le CCFD-Terre Solidaire en 2 min » (1'41), YouTube, 2019 https://www.youtube.com/watch?v=_Sle7rOAWqM

Présentation du déroulé et brise-glace (15 min) :

Après cette introduction, donnez le déroulé de la séance puis faites un brise-glace surtout si les participant-es ne se connaissent pas et qu'ils et elles vont passer plusieurs heures ensemble à collaborer.

Présentation de la fresque et des lots de cartes (5 min) :

Présentez au groupe les différents lots de cartes sans rentrer dans les détails et expliquez comment va se dérouler l'atelier. Le groupe est invité à placer les cartes sur la nappe, lot par lot, et à créer les liens de cause à effet entre les cartes grâce à

l'intelligence collective. Veillez à accompagner la réflexion et à faire attention à ce que les échanges s'inscrivent dans un cadre bienveillant.

Construction de la fresque (1 h) :

Disposez l'ensemble du lot 1 sur la table/le sol et invitez les participant-es à lire les cartes. Variante : vous pouvez les poser face cachée et faire deviner les définitions et/ou inviter les participant-es à donner des éléments complémentaires. Puis, invitez le groupe à placer les cartes des autres lots sur la nappe papier en ajoutant les liens entre les cartes (cause à effet, flèches à double sens...).

Exemples de liens à créer entre les cartes :

- « **La politique fiscale** est un levier pour réduire les **inégalités hommes-femmes**. »
- « **L'évasion fiscale des multinationales et des ultra-riches** ainsi que les **paradis fiscaux** font défaut à la politique fiscale et creusent les **inégalités hommes-femmes**. »
- « **Lutter contre l'évasion fiscale des multinationales et taxer les ultra-riches** pourraient permettre de **financer des politiques de développement et la lutte contre le changement climatique**. »



Astuce :

Bien penser à rappeler au groupe qu'il y a 19 cartes à positionner sur la nappe, donc il faut garder de la place pour les lots suivants. Faites de même avec les lots 2 et 3.

Phase créative (30 min) :

Durant cette étape, invitez le groupe à « décorer » leur fresque à l'aide du matériel (feutres, crayons, Post-its...). L'objectif de ce temps ? Donner un titre à la fresque, des symboles, des dessins, des personnages... Donnez libre cours à leur imagination !



Astuce :

Psst, pensez à prendre en photo la fresque finalisée et à nous l'envoyer !

Restitution (20 min) :

Invitez le groupe à faire une synthèse de leur fresque en expliquant les mécanismes et les liens entre les différentes cartes. L'animateur·rice peut compléter avec des éléments supplémentaires.

Débrief (20 min) :

Posez les questions suivantes :

- Quel a été votre ressenti pendant la réalisation de la fresque ?
- Qu'est-ce qui vous a particulièrement marqué ?
- Trouvez-vous le système fiscal actuel injuste ?
- Qu'est-ce qui vous choque particulièrement en tant que citoyens et citoyennes ?
- Pensez-vous pouvoir agir ?
- Comment faudrait-il agir pour changer les choses concrètement ?

Conclusion (5 min) :

Proposer aux personnes de devenir animateur·ices de la fresque à leur tour. Enfin, remerciez les participantes et les participants.

EN ANNEXE

Vous trouverez dans les pages ci-après les pages à détacher, à imprimer recto verso pour découper les cartes.

LOT N°1 DE CARTES « ÉTAT DES LIEUX DES INÉGALITÉS ÉCONOMIQUES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES » (8 CARTES)

LOT N°2 DE CARTES « LE SYSTÈME FISCAL CREUSE LES INÉGALITÉS » (5 CARTES)

LOT N°3 DE CARTES « LA NÉCESSAIRE RÉFORME DU SYSTÈME FISCAL ACTUEL » (6 CARTES)



**Inégalités
face au
changement
climatique**

**Ségrégation
profes-
sionnelle**

**Travail
domestique
et travail
de soin**

**Écart
de revenus**

**Système
économique et
social actuel**



Les populations à faibles revenus et en particulier les femmes sont les plus touchées par le changement climatique. Elles occupent souvent des métiers à faible revenu en zone rurale ou en périphérie des villes (en 2022, 40% des travailleuses agricoles sont des femmes dans les pays du Sud selon l'ONU), ce qui rend plus difficile leur accès aux services publics en cas de catastrophe naturelle impactant les réseaux de transport par exemple. De plus, en raison de la division inégale du travail, elles effectuent plus de travaux et de soins non rémunérés que les hommes et ont la charge de l'approvisionnement en produits de première nécessité (nourriture, chauffage, eau), elles sont donc particulièrement affectées par les phénomènes météorologiques limitant l'accès aux ressources naturelles.

La ségrégation entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les professions est persistante. Les femmes sont surreprésentées dans les professions liées aux soins infirmiers, à la garde d'enfants et au nettoyage : elles occupent 75 % ou plus de ces postes. Les hommes dominent largement dans des domaines tels que la conduite de poids lourds et la réparation de machines. Ces stéréotypes sexistes ont des impacts sur les niveaux de salaires mais aussi sur la liberté de choix de carrière. Dans les pays du Sud, les femmes sont aussi surreprésentées dans l'emploi informel, souvent dépourvu de protection sociale, de conditions de travail décentes et de représentation collective. OIT, 2025

Dans le monde, parmi les personnes qui ne travaillent pas, 45% des femmes et seulement 5% des hommes expliquent leur exclusion du marché du travail par la charge et le temps passé pour réaliser du travail domestique et de soin. Les femmes ayant un niveau d'éducation plus faible et celles vivant dans les zones rurales font face à des obstacles plus importants à la participation au marché du travail en raison des responsabilités de soins. Cette disparité marquée entre les sexes souligne le rôle disproportionné que les femmes assument dans l'éducation des enfants, les soins et le soutien aux personnes nécessiteuses, les tâches ménagères et autres responsabilités de soins. Les changements climatiques et démographiques vont certainement intensifier la demande de services de soins. OIT, 2023

A l'échelle mondiale, les femmes gagnent en moyenne 20% de moins que les hommes, c'est aussi l'écart en France. Cela s'explique par deux raisons principales : elles sont moins nombreuses que les hommes à occuper un emploi et leurs revenus annuels moyens sont inférieurs. Les différences de salaires s'expliquent aussi par la répartition genrée des professions : les femmes n'occupent pas les mêmes emplois et ne travaillent pas dans les mêmes secteurs que les hommes, et accèdent moins aux postes les plus rémunérateurs, c'est ce qu'on appelle « le plafond de verre ». OIT, 2025 Insee, 2026

Le système d'organisation économique et sociale actuel repose sur le capitalisme et le patriarcat. La production et les échanges commerciaux sont guidés par la liberté du marché, la recherche du profit et des intérêts privés. Les rapports de pouvoir favorisent les hommes dans tous les domaines (familial, politique, culturel, religieux), ce qui induit des principes d'inégalité, d'injustice et de compétition contribuant à de nombreuses formes de violence à l'égard des femmes et des minorités.



**Impôts
indirects**

**Politique
fiscale**

**Inégalités
hommes-
femmes**

**Coupes dans
les services
publics**

**Inter-
sectionnalité**



Les impôts indirects, sur la consommation par exemple, comme la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) sont une source de revenu stable pour les États puisqu'ils sont collectés automatiquement et à grande échelle. Ils sont donc plus difficiles à contourner que les impôts soumis à déclaration par exemple. Cependant, ils creusent les inégalités parce que tout le monde paie le même montant, quel que soit ses capacités financières. Ces taxes pèsent davantage sur les personnes précaires qui dépendent une part plus importante de leurs revenus dans la consommation par rapport aux plus riches. Mais également sur les femmes car, en raison de la division genrée des tâches, elles assument souvent la responsabilité des dépenses de consommation du foyer (alimentation, produits ménagers, etc.).

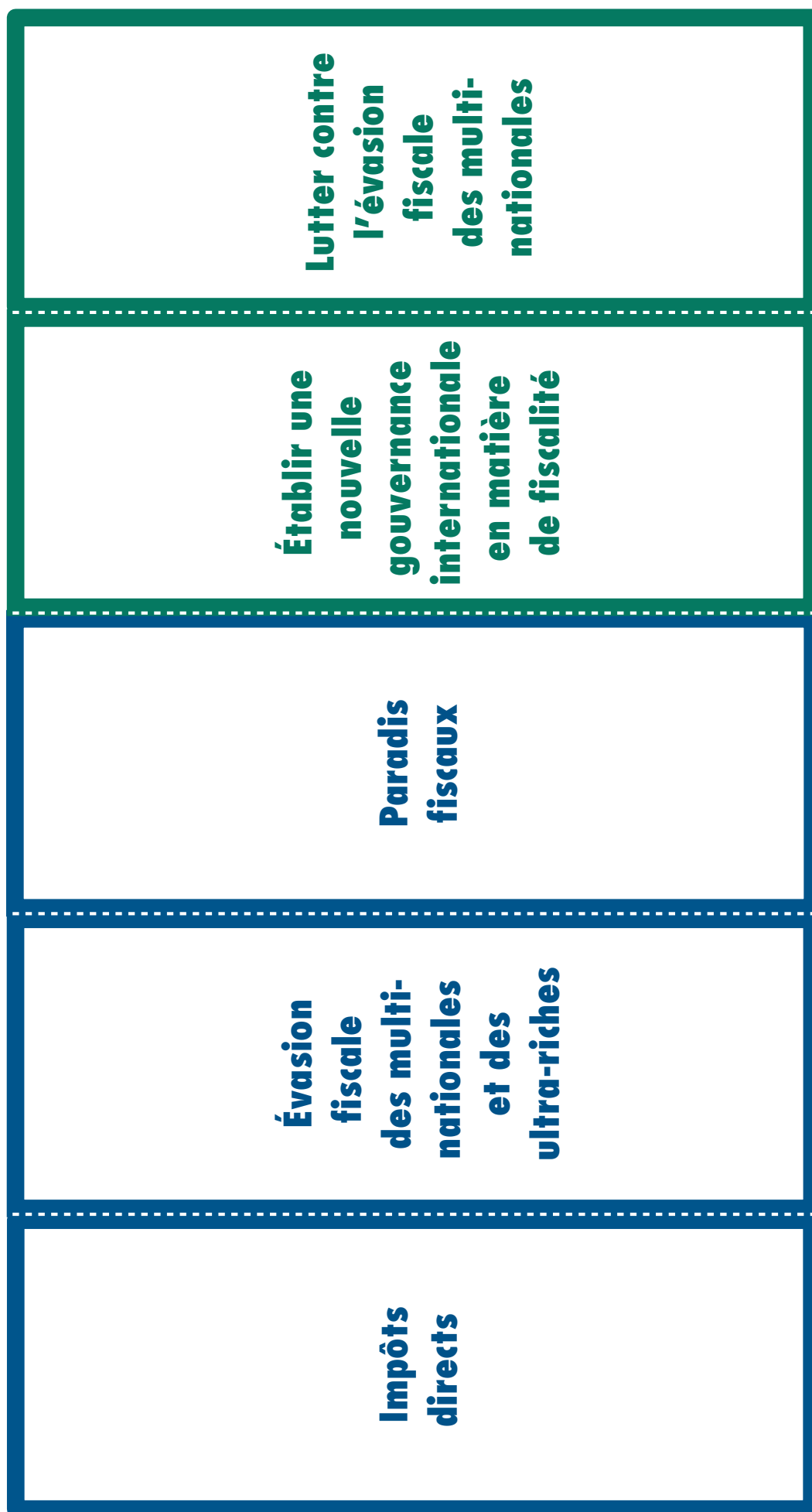
Framing Feminist Taxation - Volume III, Global Alliance for Tax Justice, 2026 Oxfam, 2023.

Grâce à sa politique fiscale, un État peut générer des revenus et financer des biens et services publics de manière stable en s'appuyant sur un système de solidarité. Différents impôts et taxes peuvent être mobilisés et selon leur nature, ils permettent de dégager des montants plus ou moins importants mais sont aussi plus ou moins égalitaires. Globalement, on peut distinguer les impôts directs (comme l'impôt sur le revenu) et indirects (comme la taxe sur la valeur ajoutée, la TVA). Pour différencier les deux, on identifie sur qui pèse la charge de l'impôt : si la personne soumise à l'impôt est celle qui la paie directement à l'État, on parle d'impôt direct. Globalement, un État peut équilibrer ses ressources publiques en baissant ou augmentant les différents types d'impôts. Par exemple, il peut augmenter la TVA pour compenser des éventuelles pertes de recettes fiscales directes.

Faute de moyens financiers, peu de politiques publiques de réduction des inégalités hommes-femmes sont mises en place.

Les femmes sont souvent les premières victimes du sous-financement ou des coupes dans les services publics puisqu'elles dépendent grandement des secteurs comme la santé, l'éducation, les aides sociales... comme usagères mais également comme salariées. Elles subissent donc plus directement la précarité, la surcharge du travail domestique ou les difficultés d'accès aux soins ou à l'éducation par exemple. En 2023, les femmes représentent 64% des effectifs dans la fonction publique. Ministère de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification, 2025.

L'intersectionnalité désigne le fait que plusieurs formes de discriminations ne s'additionnent pas seulement mais se renforcent également, créant des obstacles spécifiques et souvent invisibilisés pour les personnes concernées. Les discriminations intersectionnelles aggravent la précarité économique : difficultés d'accès à l'emploi, salaires plus bas, taux de chômage plus élevé, exposition accrue à la pauvreté et à la violence. Par exemple, selon l'ONU, les personnes en situation de handicap ont moins accès à l'alphabétisation que les personnes dites valides : dans le monde, 3% des personnes handicapées sont alphabétisées dont seulement 1% des femmes et des filles handicapées. Un quart seulement des femmes handicapées ont accès au marché du travail et elles sont deux fois moins nombreuses à trouver un emploi que les hommes.





En mettant en place une taxation unitaire des multinationales où chaque multinationale serait perçue comme une entité unique et cohérente et devra donc être taxée là où ses activités seront exercées, ainsi qu'un taux minimal ambitieux, cela permettrait de récupérer des recettes fiscales conséquentes.

Création d'un espace de négociation démocratique et permanent où chaque État pourrait participer à la définition et au suivi des règles fiscales.

Un paradis fiscal est un territoire ou une juridiction qui offre des avantages fiscaux considérables, tels que des taux d'imposition très bas ou nuls, la confidentialité financière, et des réglementations laxistes en matière de finances. Ils permettent aux ultra-riches et aux multinationales de contourner l'impôt.

Chaque année, l'évasion fiscale fait perdre 500 milliards de dollars aux États, dont 200 milliards rien que pour les pays du Sud (ce qui équivaut au montant total de l'aide publique au développement dans le monde en 2024). Cela ampute directement les budgets publics et les politiques sociales notamment à l'égard des femmes.
Tax Justice Network, 2024

Les impôts directs sont plus égalitaires car ils sont basés sur les capacités de contribution des individus comme le revenu, la fortune, les bénéfices et le patrimoine personnel. Ils sont toutefois plus exposés à l'évasion fiscale, car ils reposent sur des systèmes de déclaration volontaire.
Framing Feminist Taxation - Volume III, Global Alliance for Tax Justice, 2026



Réécrire les règles fiscales pour plus de justice sociale
Réformer la fiscalité nationale
Financer des politiques de développement et la lutte contre le changement climatique
Taxer les ultra-riches

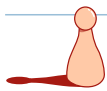


En réformant les mécanismes fiscaux nationaux et internationaux aujourd'hui à l'œuvre, la reproduction des inégalités pourrait être grandement freinée. En effet, en récupérant des ressources financières importantes, les États pourraient investir dans des politiques publiques plus égalitaires. Il est donc essentiel de se mobiliser pour plus de justice fiscale !

Des réformes fiscales à l'échelle d'un pays qui prendraient en compte le genre permettraient de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes. En France, nous pourrions envisager de réformer la fiscalité conjugale ou réduire certaines taxes, comme TVA, qui pénalisent davantage les femmes. Récemment, une avancée a été faite dans ce sens puisque la TVA sur les protections hygiéniques a été abaissée de 20 % à 5,5 %.

En récupérant des recettes fiscales conséquentes, les États pourraient investir dans des politiques sociales visant à réduire les écarts entre les hommes et les femmes. Ils pourraient aussi investir dans la lutte contre le changement climatique dont les femmes sont les premières victimes.

La mise en place de mécanismes coordonnés à l'échelle internationale de taxation de la fortune permettrait de récupérer des recettes fiscales conséquentes.



PROJECTION-DÉBAT DU DOCUMENTAIRE TAX WARS – LA GUERRE DES IMPÔTS (2024) (2H30-3H)

NOTE POUR L'ANIMATION :

Un ciné-débat est un évènement combinant projection d'un film et discussion collective. L'objectif est d'ouvrir un espace d'échanges, de réflexion et d'engagement citoyen. Ici, le documentaire *Tax Wars – La guerre des impôts* (2024) est un outil puissant pour sensibiliser sur l'histoire du système fiscal mondial et les inégalités économiques et sociales qu'il engendre. À travers des exemples clairs et concrets, il vulgarise des concepts techniques (paradis fiscal, prix de transfert, taxation unitaire...) auprès des citoyens et citoyennes, leur donnant ainsi les clés pour agir.

OBJECTIFS :

- Susciter une prise de conscience du public sur l'évasion fiscale des multinationales et leurs montages financiers opaques ;
- Mobiliser les citoyens et citoyennes sur la nécessité de réformer le système fiscal international actuel ;
- Faire connaître le CCFD-Terre Solidaire et son action et proposer au public de se mobiliser contre les injustices économiques, climatiques et de genre dans le cadre de la campagne *#justices : redistribuons les cartes !*

NOMBRE DE PARTICIPANT-ES

15 à 60 participant-es

NOMBRE D'ANIMATEUR-ICES

minimum 2

PUBLIC CIBLE

tout public

MATÉRIEL SPÉCIFIQUE :

- Ordinateur avec le film, vidéoprojecteur (si non fourni par la salle), câbles et adaptateur (HDMI, VGA, Jack...), système audio et micro(s)
- Appareil photo et autorisations de droits à l'imager

Moyens et mise en place :

Remplissez ce formulaire (<https://forms.office.com/e/eBLnpYnFst>) pour obtenir le film et prendre connaissance des conditions de diffusion. Pour plus d'informations, écrivez à : justiceeconomique@ccfd-terresolidaire.org

Concernant les conditions financières, les droits de diffusion sont pris en charge le temps de la campagne, soit jusqu'en septembre 2027. Par la suite, il faudra financer les projections vous-même, par exemple avec le budget de votre délégation.

Mobilisez ensuite votre équipe : définissez ensemble les cibles, le lieu et la date de la rencontre et répartissez-vous les tâches (logistique, communication, relations-presse, animation...). Visionnez le film et parcourez la fiche d'animation pour préparer et nourrir le débat.

Communiquez autour de vous grâce à cet exemple de flyer A5 recto-verso à télécharger et à modifier :



RÉALISATION :

- Hege Dehli
- Xavier Harel

PAYS :

- France
- Norvège

SYNOPSIS :

« *Tax Wars* nous plonge dans les coulisses d'un combat mondial contre l'évasion fiscale des multinationales, une nécessité afin de donner aux États les moyens de lutter contre les inégalités, financer des services publics en déshérence et la lutte contre le changement climatique, au Nord comme au Sud. À la pointe de cette lutte, une poignée d'experts « chevaliers de la justice fiscale » – Thomas Piketty, Joseph Stiglitz, Gabriel Zucman, Jayati Ghosh, Eva Joly – réunis au sein de la commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises (ICRICT). Le film raconte comment ils sont arrivés à imposer leurs idées face aux acteurs les plus puissants de l'économie mondiale, avec l'adoption en 2021 d'un accord signé par 136 pays sur un impôt minimum sur les bénéfices des multinationales. »

AUTRES INFORMATIONS :

- Graphisme et métaphore filée autour de l'univers Star Wars
- Reportages, entretiens... aux quatre coins du monde
- Des intervenant-es de renom : Eva Joly (ex-députée européenne) ; Thomas Piketty (professeur à l'École d'économie de Paris) ; Joseph Stiglitz (prix Nobel d'économie) ; Jayati Ghosh (économiste indienne) ; Gabriel Zucman (directeur de l'Observatoire de la fiscalité), et bien d'autres expert-es !

BANDE ANNONCE :

À retrouver sur Vimeo : <https://vimeo.com/925369755/4970ad5033>

DEUX VERSIONS :

- Version courte : 53'
- Version longue : 90'

DÉROULEMENT DE L'ANIMATION

Accueil et présentation du CCFD-Terre Solidaire (5 min) :

Avant de débiter, les animateurs et animatrices peuvent proposer un tour de table où chacun et chacune peut se présenter et dire s'il ou elle connaît le CCFD-Terre Solidaire. Ensuite, présentez l'association à l'aide de la vidéo suivante : « Le CCFD-Terre Solidaire en 2 min » (1'41), YouTube, 2019 https://www.youtube.com/watch?v=_Sle7rOAWqM

Présentation du documentaire (5 min) :

Après cette introduction, donnez le déroulé de la séance et présentez le documentaire.

Lancement de la projection (53 min ou 1h35 en fonction de la version choisie)

Temps d'échanges et de débat (45 min) :

Quelques questions après la projection sur le ressenti, à y répondre en collectif :

1. Quelle émotion principale avez-vous ressentie pendant cette projection ?
2. Qu'est-ce que ça vous a évoqué ?
3. Qu'est-ce qui vous a choqué/interpellé ?
4. Qu'est-ce que vous avez appris et qu'est-ce que vous en retenir ?

Quelques questions de débat en lien avec la justice fiscale :

Sur les impôts :

1. À quoi servent les impôts ?
2. Est-ce que tout le monde doit payer des impôts ?

Sur les multinationales :

3. Est-ce juste que les multinationales paient peu d'impôts puisqu'elles emploient de nombreux travailleurs et de nombreuses travailleuses ?
4. Est-il juste que les bénéfices réalisés dans un pays soient taxés dans un autre ?

Sur les ultra-riches :

5. Pensez-vous que si les ultra-riches devaient payer plus d'impôts en France, ils partiraient ?

Sur les impacts :

6. Qui perd le plus à cause de l'évasion fiscale ?

Sur notre mobilisation :

7. Les pays riches ont-ils une responsabilité dans la lutte contre l'évasion fiscale ?
8. Avons-nous une responsabilité en tant que consommateur-ice ?

Clôture (5-10 min) :

Proposez ensuite de poursuivre les échanges autour d'un temps convivial (boissons, repas à partager, jeux...). Enfin, remerciez les participantes et les participants.

Annexe :

Le dossier d'accompagnement de la fiche d'animation est composé de :

- Articles de presse
- Dossier de presse
- Photos promotionnelles
- Posters

À télécharger en format ZIP ici :

<https://mediatheque.ccf-d-terresolidaire.org/mD9Pr6PP8>



**TERRE
SOLIDAIRE**